

Lignes directrices et interprétations des règles de jeu de l'IHF

Edition : 1er juillet 2018

La commission d'arbitrage de l'IHF, en collaboration avec les experts des règles de jeu de l'IHF, a débattu de différents sujets sur l'interprétation des règles du jeu et a décidé de publier une nouvelle version des Directives et Interprétations dans le but de clarifier des décisions à prendre dans certaines situations de jeu.

Cette nouvelle version des Directives et Interprétations IHF est applicable en France à partir du 17 juillet 2018.

Règle des 30 dernières secondes

Les règles 8: 10c et 8: 10d ont été modifiées en 2016 dans le but d'empêcher certains comportements antisportifs dans les derniers moments des matchs qui donnaient à l'équipe du joueur fautif l'opportunité de gagner le match. En même temps, ces règles augmentent les chances de l'équipe perdante de marquer un ou plusieurs buts, tout en gardant l'attention des spectateurs jusqu'à la dernière seconde de la rencontre.

Selon la Règle 8: 10c, l'équipe, dont un joueur ou un officiel d'équipe a empêché ou retardé l'exécution d'un jet dans les 30 dernières secondes, doit être sanctionnée d'un jet de 7 mètres. De même, selon la Règle 8: 10d, un jet de 7 mètres doit être accordé contre l'équipe dont un joueur ou un officiel a été disqualifié pour une action avec le ballon en jeu dans les 30 dernières secondes. Cette dernière n'a pas posé de difficultés majeures d'interprétation.

La règle 8: 10c ne s'appliquait que lorsque le ballon n'était pas en jeu et qu'un défenseur empêchait ou retardait l'exécution d'un jet. Cette règle a cependant conduit à des interprétations erronées par les arbitres, les joueurs et d'autres parties prenantes du handball. Il était question d'identifier certains comportements particulièrement antisportifs qui ne pouvaient pas être correctement sanctionnés avec la rédaction actuelle de cette règle. En l'état, cela permettait à l'équipe du contrevenant de gagner le match et donner une mauvaise image de notre sport.

Pour ces raisons, l'IHF, à travers le Groupe de travail sur les nouvelles règles (NRWG) de la Commission des règles et des arbitres de jeu (PRC) et de la Commission des entraîneurs et des méthodes (CCM), a décidé d'apporter une légère modification à cette règle.

La mise à jour de la directive existante pour non-respect de la distance (Règle 8: 10c) lors de l'exécution d'un jet s'applique de la façon suivante :

2 MISES A JOUR DE LA LIGNE DIRECTRICE EXISTANTE

1) Non-respect de la distance lors de l'exécution d'un jet (Règle 8: 10c)

Ne pas respecter la distance engendre une disqualification et un jet de 7 mètres, si un jet ne peut pas être exécuté pendant les 30 dernières secondes du jeu.

Cette règle s'applique si l'infraction est commise au cours des 30 dernières secondes du match ou en même temps que le signal de fin (voir règle 2: 4, 1er paragraphe).

Dans ce cas, les arbitres prendront une décision en se fondant sur leur observation des faits (Règle 17:11).

Si le jet, par exemple, est exécuté mais contré par un joueur qui se tient trop près et que son action anéantit activement le résultat du jet ou perturbe le lanceur pendant l'exécution, la règle 8: 10c doit également être appliquée.

Si un joueur se tient à moins de trois mètres du lanceur mais n'interfère pas activement avec l'exécution, il n'y aura pas de sanction. Si le joueur qui se tient trop près utilise cette position pour contrer le tir ou intercepter la passe du lanceur, la règle 8: 10c s'applique également.

Si le jeu est interrompu au cours des **30 dernières secondes** en raison d'une **intervention qui n'est pas directement liée à la préparation ou à l'exécution d'un jet** (par exemple : un changement irrégulier, un comportement antisportif dans la zone de changement), **la règle 8: 10c s'applique.**

Non-respect de la distance (règle 8:10c) rappel de l'ancien texte

Le non-respect de la distance prescrite engendre une disqualification + un jet de 7 mètres, si un jet ne peut pas être effectué au cours des 30 dernières secondes de jeu (!).

Si le jet est exécuté et est gêné par un joueur qui se trouve trop près, une sanction progressive normale est appliquée durant les 30 dernières secondes de jeu, lorsque le ballon a quitté la main du lanceur (voir règle 15:2, 1er paragraphe).

Cette règle s'applique si l'infraction est commise au cours des 30 dernières secondes de jeu ou en même temps que le signal de fin (voir règle 2:4, 1er paragraphe). Dans ce cas, les arbitres prendront une décision en se fondant sur leur observation des faits (règle 17:11).

Si le jeu est interrompu au cours des 30 dernières secondes en raison d'une intervention qui n'est pas directement liée à la préparation ou à l'exécution d'un jet (par exemple : un changement irrégulier, un comportement antisportif dans la zone de changement), la règle 8:10c s'applique.

2) Assistance aux joueurs blessés (règle 4:11)

Dans le cas où plusieurs joueurs d'une même équipe ont été blessés, par exemple, suite à une collision, les arbitres ou le délégué peuvent autoriser des personnes éligibles supplémentaires à entrer sur l'aire de jeu pour assister ces joueurs. Cette mesure est réalisable avec un maximum de deux personnes par joueur blessé, par ailleurs, les arbitres et les délégués doivent surveiller le personnel médical qui entre sur l'aire de jeu.

Assistance aux joueurs blessés (règle 4:11) rappel de l'ancien texte

Si plusieurs joueurs d'une même équipe sont blessés, par exemple, suite à une collision, les arbitres ou le délégué peuvent permettre à des personnes supplémentaires (autorisées à participer) d'entrer sur l'aire de jeu afin d'assister les joueurs blessés de leur équipe. Par ailleurs, les arbitres et les délégués surveillent le personnel médical qui entre sur l'aire de jeu.

5 NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES

Nouvelle ligne directrice 1

Nombre de passes à comptabiliser suite au geste 17 (règle 7:11 Interprétation 4 Annexe 3, exemples 13/14)

Une passe est comptée si un tir au but est contré et que le ballon revient au lanceur ou à un coéquipier.

Nouvelle ligne directrice 2

Disqualification du gardien de but selon la règle 8: 5 Commentaire

Ceci s'applique lorsque le gardien de but sort de sa surface de but ou se trouve sur l'aire de jeu et provoque une collision frontale avec un adversaire.

Désormais, cela ne s'applique pas lorsque le gardien de but court dans la même direction qu'un adversaire, par exemple, après être rentré à nouveau sur l'aire de jeu depuis la zone de changement.

Nouvelle ligne directrice 3

Décision de jet de 7 mètres avec le but vide (14: 1 et Interprétation 6c)

La définition d'une occasion manifeste de but dans des situations qui sont décrites dans l'interprétation 6c lorsqu'il y a une opportunité claire et sans qu'aucun adversaire ne puisse l'empêcher de tirer dans le but vide **exige que le joueur ait la possession du ballon et tente clairement de tirer directement dans le but vide.**

Cette définition d'une occasion manifeste de marquer un but s'applique quel que soit le type de violation, que le ballon soit en jeu ou hors-jeu. Tout jet doit être exécuté à partir d'une position correcte du lanceur et de ses coéquipiers.

Nouvelle ligne directrice 4

Utilisation de la vidéo

Quand une décision de but/non-but est nécessaire après l'utilisation de la technologie vidéo, il y aura un délai prolongé pour refuser un but, ce qui selon la Règle 9: 2 actuelle, est seulement possible jusqu'à ce que l'engagement ait été sifflé.

Désormais, avec l'exploitation de la vidéo cette limitation s'étend jusqu'au prochain changement de possession du ballon.

Nouvelle ligne directrice 5

Joueur entrant avec une mauvaise couleur ou un mauvais numéro sur l'aire de jeu (règles 4 :7 et 4:8)

Une infraction concernant les règles 4:7 et 4: 8 ne conduira pas à un changement de possession du ballon.

Une interruption du jeu est nécessaire pour ordonner au joueur de corriger l'erreur, le jeu reprendra avec un jet pour l'équipe qui était en possession du ballon.